

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2024 - 02**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noyal-Châtillon sur Seiche

dûment convoqué, s'est réuni le 15 Février à 19H au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S.

Nombre de membres

En exercice : 16

Présents 10

Votants 14

Date de la Convocation : 5 février 2024

Présents : MM. Henri NICOLLE, Christiane COLLAIRE, Christine HUON, Agnès BLANCHARD, Catherine LESAGE, Béatrice CLOAREC, Serge MONHAROUL, Pierre MEZERAY, Muriel SERRE, Michel BOURTOURAUULT

Absents excusés : MM. MOTET, GUERET, DELINOTTE, PERRIN-RAMAGE, CHOPIN.

Absent : Mme GESLIN

M GUERET a donné pouvoir à M. NICOLLE

M. DELINOTTE a donné pouvoir à Mme BLANCHARD

Mme PERRIN-RAMAGE a donné pouvoir à Mme CLOAREC

Mme MOTET a donnée pouvoir à M. MEZERAY.

AIDE FINANCIERE POUR LES SORTIES AQUATONIC – TARIFS 2024

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de voter le tarif de participation des habitants suivant :

Conserver le tarif de 13 € si les participants ont un revenu fiscal de référence en-dessous du plafond de ressources ci-dessous et 23 € s'ils sont au-dessus du plafond (document demandé : l'Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022)

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3
Personnes seules	15 991 €	21 380 €	26 768 €	32 157 €	37 545 €
Couples mariés ou pacés	-	-	30 186 €	35 575 €	40 963 €

Les membres du Conseil d'Administration donnent son accord à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Le Maire, Président du CCAS
Sébastien GUERET

